Secteur de la Vallée de l'Ourthe : Les propositions en matière de stationnement

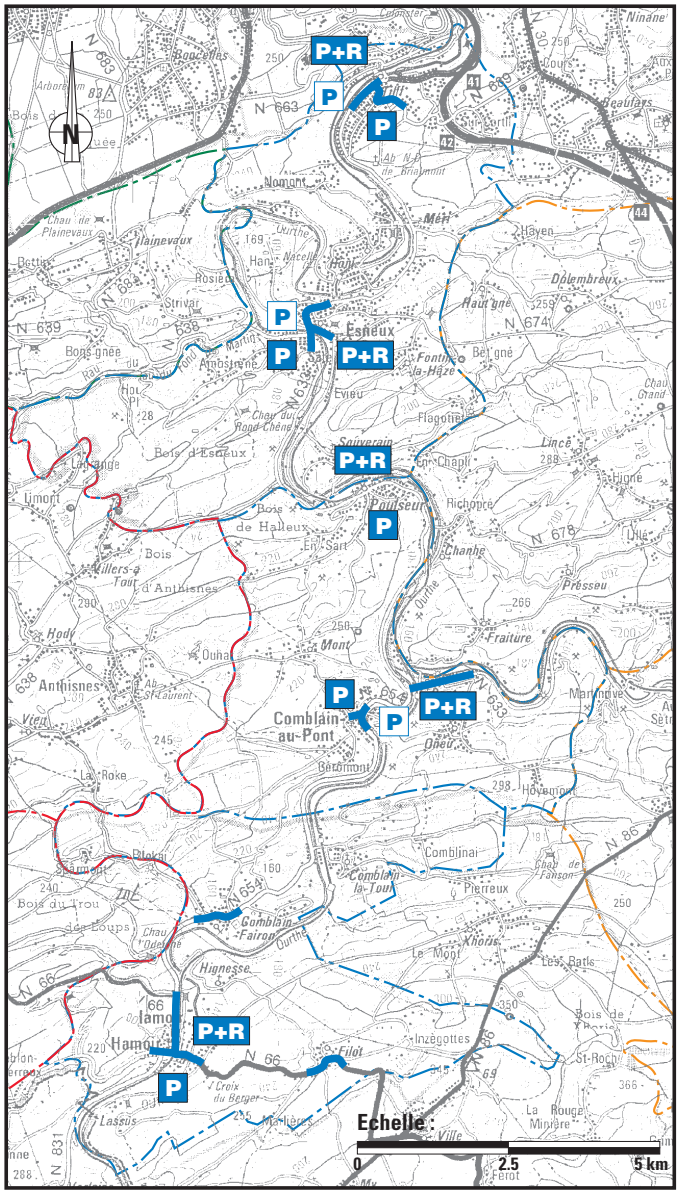

Stationnement

- **Organiser le stationnement longitudinal en traversée de localité (Tilff, Esneux, Comblain-au-Pont, Pont de Scay, Comblain-la-Tour, Hamoir, Fairon, ...) en délimitant les emplacements et, si possible, en délimitant les zones de stationnement par du mobilier (bordures, panneaux, bacs à fleur, ...)**

- **Pour les secteurs centraux des communes avec une présence de commerces et de services (administration, poste, ...) il est envisageable de limiter la durée de stationnement (1h30) d'un certain nombre de places, afin de favoriser la rotation des usagers de courte durée:**
  - **Tilff centre: stationnement limité à 1h30 et payant**
  - **Tilff, abords du centre: stationnement gratuit limité à 1h30**
  - **Esneux, Rue de Bruxelles: stationnement gratuit limité à 1h30**
  - **Poulseur, centre: stationnement gratuit limité à 1h30**
  - **Comblain-au-Pont, centre: stationnement gratuit limité à 1h30**
  - **Hamoir, Rue du Pont: stationnement gratuit limité à 1h30**

- **Prévoir un dispositif spécifique pour les manifestations ponctuelles importantes (période touristique, marché, ...) en prévoyant des emplacements provisoires le long de certaines voiries secondaires ou sur des terrains proches (champs, ...)**

- **Améliorer le jalonnement des parkings gratuits au niveau de centre de Hamoir, Esneux et Tilff**

- **Aménager et organiser des parkings pour les navetteurs de la SNCB aux gares de Poulseur, Rivage, Comblain-au-Pont et Hamoir**

Légende

- Axes nécessitant une réorganisation du stationnement en traversée de localité
- P — Secteur centraux pouvant adopter une limitation des durées du stationnement sur voirie
- P — Site nécessitant une organisation spécifique pour les événements majeurs
- P+R — Améliorer l'intermodalité aux gares SNCB